



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale  
Association 1901 reconnue d'intérêt général  
SIRET 538 815 267 00017

## **COMPTE RENDU no 8, ASSEMBLEE GENERALE du 12.2.2018**

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h00 par le Président Patrick Neyrat, le quorum étant atteint avec 43 personnes présentes et 60 pouvoirs. Le président salue la présence de Messieurs J.F. Périlhou, maire, J. Borsarelli, adjoint, Cl. Haut, sénateur, Ph. Turrel, concepteur de projet, et Mmes Ch. Bezin, directrice du Patrimoine et S. Rigaut, conseillère départementale.

M. le maire et M. le sénateur devant partir assez rapidement, l'ordre du jour prévu est inversé et le président explique le sujet principal des vitrages artistiques offerts par le mécène Léonard Gianadda, l'implication de ce projet dans les travaux de restauration projetés, les difficultés administratives y afférentes et la récolte de fonds que l'AECM doit faire, étant donné sa décision de participer financièrement au-delà de ce qui était prévu au départ.

Intervention de J.F. Périlhou qui a été surpris par ce projet inattendu mais confirme son accord pour la pose des 5 premiers vitraux d'ici le 5 juin 2018 grâce à la participation financière augmentée de l'AECM. Il mentionne l'association « l'Elan Haut Vauclusien » dont un des membres a été chargé par le président de la République de trouver des fonds pour le patrimoine et servir de conseiller. Il félicite chaleureusement l'AECM pour son travail.

Intervention de Cl. Haut : dit pouvoir soutenir le projet non pas financièrement, mais par une intervention auprès de la ministre de la Culture Françoise Nyssen qu'il connaît personnellement. Il est persuadé que ce projet mettra encore plus en valeur la renommée de Vaison.

Ph. Turrel présente un diaporama des vitrages artistiques réalisés par le Père Kim en Joong

Intervention de Ch. Bezin qui explique le côté technique et les contraintes de cette réalisation. A ce jour, l'urgence est de réaliser les travaux de préparation des baies pour recevoir les vitrages. Il est donc décidé de commencer les travaux sur la façade nord et la rue Blégier qui ne sont pas au-dessus du vide. Pour la suite, il y aura encore de nombreux problèmes à résoudre. Un financement de 40 % a été demandé à la DRAC, alors que le choix de l'artiste lui a été imposé. Pour les 5 premiers vitrages, les Entreprises Vivian et Jourdan, seules soumissionnaires, ont été retenues. Les échafaudages resteront jusqu'à la fin des travaux.

S. Rigaut félicite à son tour l'AECM pour son travail depuis le début

### **Ordre du jour**

**Compte rendu** de l'A.G. du 4 mars 2017 adopté à l'unanimité

**Rapport d'activité et moral 2017** (envoyé avec la convocation) adopté à l'unanimité

**Rapport financier 2017** (envoyé avec la convocation) Le trésorier explique la structure des comptes en 3 groupes de revenus et dépenses : les cotisations servent à financer les frais de fonctionnement. Les dons servent exclusivement à co-financer les travaux de restauration. Les événements : expos, concerts, vide-greniers, ne peuvent pas être déficitaires.

**Rapport des contrôleurs aux comptes** : Michel Brunet recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

**Le président** propose de changer l'affectation de la réserve en donnant priorité absolue aux travaux de préparation des baies pour recevoir les premiers vitraux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

**Projets d'activités 2018** (voir les présentations effectuées en page 1)

Les activités 2018 sont un peu compromises jusqu'en juillet par les travaux de préparation et d'installation des premiers 5 vitrages. Le programme des concerts et des expositions de juillet à octobre sera communiqué prochainement. La date du vide-grenier est fixée au 12 août. Un nouveau tournage pour l'émission « Des racines et des ailes » est également programmé, suscité par le projet des vitrages artistiques ; la date sera communiquée ultérieurement. Enfin, M. Pamato va restaurer la petite porte extérieure de la rue Blégier et il demande de l'aide bénévole.

### **Elections au Conseil d'Administration**

Les membres sortants se représentent. Deux nouveaux membres se présentent : Philippe Turrel et Karl Kühner. Ils sont tous élus à l'unanimité.

Les membres démissionnaires : Jo Erat, Jean-Pierre et Jannie Ottaviani sont chaleureusement remerciés par le président pour leur contribution au Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé de : BELLET Françoise, GIRAULT Béatrice, JOLLY Marie-Christine et Pascal, KÜHNER Karl, LAURENCIE Arlette de la, LIONS Nicole, MANUCCI Daniel et Muriel, MEIERHANS Paul et Sylvia, NEYRAT Patrick, TURREL Philippe.

Un seul commissaire aux comptes étant requis et Mme Hollick ne désirant pas se représenter, Michel Brunet est réélu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé à 20h15 l'assemblée se termine autour d'un apéritif.

Le président  
Patrick NEYRAT

La secrétaire  
Sylvia MEIERHANS